



EDITO PAR GILLES PEREIRA, CHARGE DE MISSION JUSTICE LOIREADD

Depuis sa création, LOIREADD ' a développé de nombreuses initiatives en lien avec les acteurs de la justice :

Depuis 2005, nous coordonnons des stages de sensibilisation aux dangers de l'alcool pour personnes sous-main de justice (milieu ouvert, probationnaires orientés par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP). L'animation de ces stages d'une journée est assurée par l'ANPAA 42, les bénévoles de l'association Vie Libre et un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) du territoire concerné.

Ils sont co-financés par la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives (MILDECA) et le SPIP et sont organisés à Saint-Etienne, Montbrison et Roanne.

À partir de fin 2012, nous avons mis en place les premiers stages de sensibilisation aux dangers de l'alcool, auxquels se sont ajoutés **à partir de juin 2015** les stages de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants. Pour chacun de ces dispositifs, des conventions ont été signées avec le Tribunal de Grande Instance de Saint-Etienne.

Ces stages, constitutifs de la sanction, ont pour objectifs principaux d'induire une prise de conscience quant aux risques liés à l'usage d'alcool et de produits stupéfiants, tant sur le plan sanitaire que sur les implications pénales (*il s'agit entre autre de prévenir la récidive*) et sociales de ces consommations. Ces séances pédagogiques, sur le mode collectif, accueillent essentiellement des usagers peu ou pas encore dépendants.

En 2019, à l'initiative de Monsieur David CHARMATZ, Procureur de la République de Saint-Etienne, un nouveau projet baptisé « **Rencontre Prévention Récidive Alcool** » a été formalisé.

Loiréadd en est la structure porteuse et coordinatrice et a obtenu un financement de la MILDECA pour sa mise en place et son expérimentation. Ainsi depuis septembre 2019, les auteurs de délits en lien avec une consommation excessive d'alcool, sont invités de façon systématique par les services d'enquête à contacter un des 4 CSAPA partenaires du programme afin de participer à une séance de sensibilisation et d'échanges sur les dangers de l'alcool. Ces rencontres se déroulent donc le plus souvent avant que la réponse pénale n'intervienne (pré-sentenciel).

Vous trouverez ci-après le bilan des quatre premiers mois d'expérimentation 2019 de ce nouveau programme.

En 2020, Parallèlement à ces programmes spécifiques nous continuerons à nous impliquer sur les questions de coopération entre les structures d'addictologie et la justice.

D'ores et déjà notre candidature a été retenue afin de participer à un groupe de travail dans le cadre d'un projet piloté par la Fédération Addiction et bénéficiant d'un soutien de la Direction Générale de la Santé via des fonds de la MILDECA. Les objectifs spécifiques de ce projet sont :

- Définir des repères sur les pratiques des professionnels de l'addictologie impliqués dans le cadre d'expérimentations de justice résolutive de problèmes ;
- Elaborer un document de synthèse sur les pratiques des professionnels de l'addictologie et sur les modalités d'articulation avec la justice dans ce cadre spécifique.

De plus, l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM) en partenariat avec la MILDECA nous a invité à participer à son séminaire « RETOUR D'EXPERIENCE 2015/2020. Déploiement des juridictions résolutive de problèmes addictions ».

En attendant de pouvoir reprendre ces travaux momentanément suspendus, « **RESTONS CHEZ NOUS !** »

A CELLES ET CEUX QUI SONT EN PREMIERE LIGNE, NOUS VOUS ADRESSONS UN IMMENSE MERCI POUR VOTRE DEVOUEMENT.

COURRIER DISTRIBUÉ PAR LES SERVICES VERBALISATEURS AUX AUTEURS DE DELITS



Objet : Rendez-vous avec un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) afin de participer à une « **Rencontre Prévention Récidive Alcool** »

Madame, Monsieur,

Vous avez été convoqué(e) en justice pour répondre d'un délit commis sous l'emprise de l'alcool.

Je vous invite à contacter très rapidement un des **Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)** qui sont partenaires du programme « **Rencontres Prévention Récidive Alcool** » et dont les coordonnées figurent au verso.

Il vous sera alors proposé de participer à **une séance d'information collective sur les risques liés à l'abus d'alcool.**

Cette rencontre, animée par des professionnels de la santé soumis au secret professionnel, est **gratuite et dure une demi-journée.**

A l'issue de cette séance, **une attestation de participation** vous sera remise, que vous pourrez présenter aux autorités judiciaires.

Cette attestation témoignera de votre volonté de réfléchir à votre consommation d'alcool et d'en maîtriser, à l'avenir, les risques.

La justice en tiendra compte dans sa décision, de même qu'elle tiendra compte de l'absence d'attestation si vous ne prenez pas rendez-vous avec un CSAPA.

Vous disposez d'un délai de **15 jours à compter la date de votre interpellation** pour contacter le CSAPA de votre choix, l'un d'eux se trouvant forcément à proximité de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Le procureur de la République

CSAPA partenaires du programme « Rencontre Prévention Récidive Alcool »

 <p>ASSOCIATION RIMBAUD CENTRE D'ADDICTOLOGIE www.centre-rimbaud.fr</p>	<p>ASSOCIATION CENTRE RIMBAUD (CSAPA/CAARUD) Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie</p> <p>2, Boulevard des Etats Unis 42000 SAINT-ETIENNE TEL : 04 77 21 31 13</p> <p>Mail : contact@centre-rimbaud.fr</p>
 <p>CSAPA 42</p>	<p>CSAPA 42 Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie</p> <p>58, rue Robespierre 42100 SAINT-ETIENNE TEL : 04 77 21 35 13</p> <p>Mail : contact@csapa42.fr</p>
 <p>Association Nationale de PRÉVENTION en ALCOOLOGIE et ADDICTOLOGIE A.N.P.A.A. 42</p>	<p>CSAPA du GIER (ANPAA 42) Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie</p> <p>6, Rue Hélène Boucher 42800 RIVE DE GIER TEL : 04 77 74 90 89</p> <p>Mail : csapa.rivedegier@anpaa.asso.fr</p>
 <p>CSAPAF CH DU FOREZ</p>	<p>CSAPAF Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie du Forez</p> <p>26, rue Camille Pariat 42110 FEURS TEL : 04 77 27 52 66</p> <p>Mail : secgastro.feurs@ch-forez.fr</p>

RENCONTRES PREVENTION RECIDIVE ALCOOL



L'inscription aux séances collectives est volontaire.

La durée des séances collectives est de 3 heures maximum.

Chaque CSAPA proposera une rencontre collective par mois, fréquence qui pourra évoluer en fonction des besoins et des disponibilités des CSAPA.

Toute personne convoquée pourra bénéficier d'une information sur le risque alcool, qui se fera prioritairement sous la forme de séances collectives, co-animées par deux professionnels de chaque CSAPA.

PROGRAMME

- **Réfléchir à sa consommation d'alcool**
- **Réfléchir aux usages/mésusages, aux contextes de consommation, aux conséquences (dépendance, passage à l'acte...)**
- **Avoir la capacité d'évaluer ses consommations (notion de verre standard, élimination de l'alcool, mise en situation avec verre doseur et simulateur d'alcoolémie...)**
- **Prévenir la récurrence**
- **Permettre le repérage des structures d'accompagnement et de soins**
- **Permettre l'accès aux soins si nécessaire**

Une attestation de présence sera remise aux participants, à charge pour eux de la présenter à l'autorité judiciaire.

Pour les participants qui le souhaiteraient, une rencontre individuelle avec le CSAPA pourra leur être proposée.

BILAN DE L'EXPERIMENTATION DU PROGRAMME RPRA - Septembre à Décembre 2019



MINISTÈRE de la JUSTICE
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Tribunal judiciaire
de Saint-Etienne



14 RENCONTRES
109 PARTICIPANTS

Bilan 2019

Rencontres Prévention Récidive Alcool

Hôpital de Bellevue
CHU Saint-Etienne

Du lundi au jeudi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00

 04 77 80 33 20

Pour tout renseignement
n'hésitez pas à nous contacter ...

Chargé de mission

PEREIRA Gilles

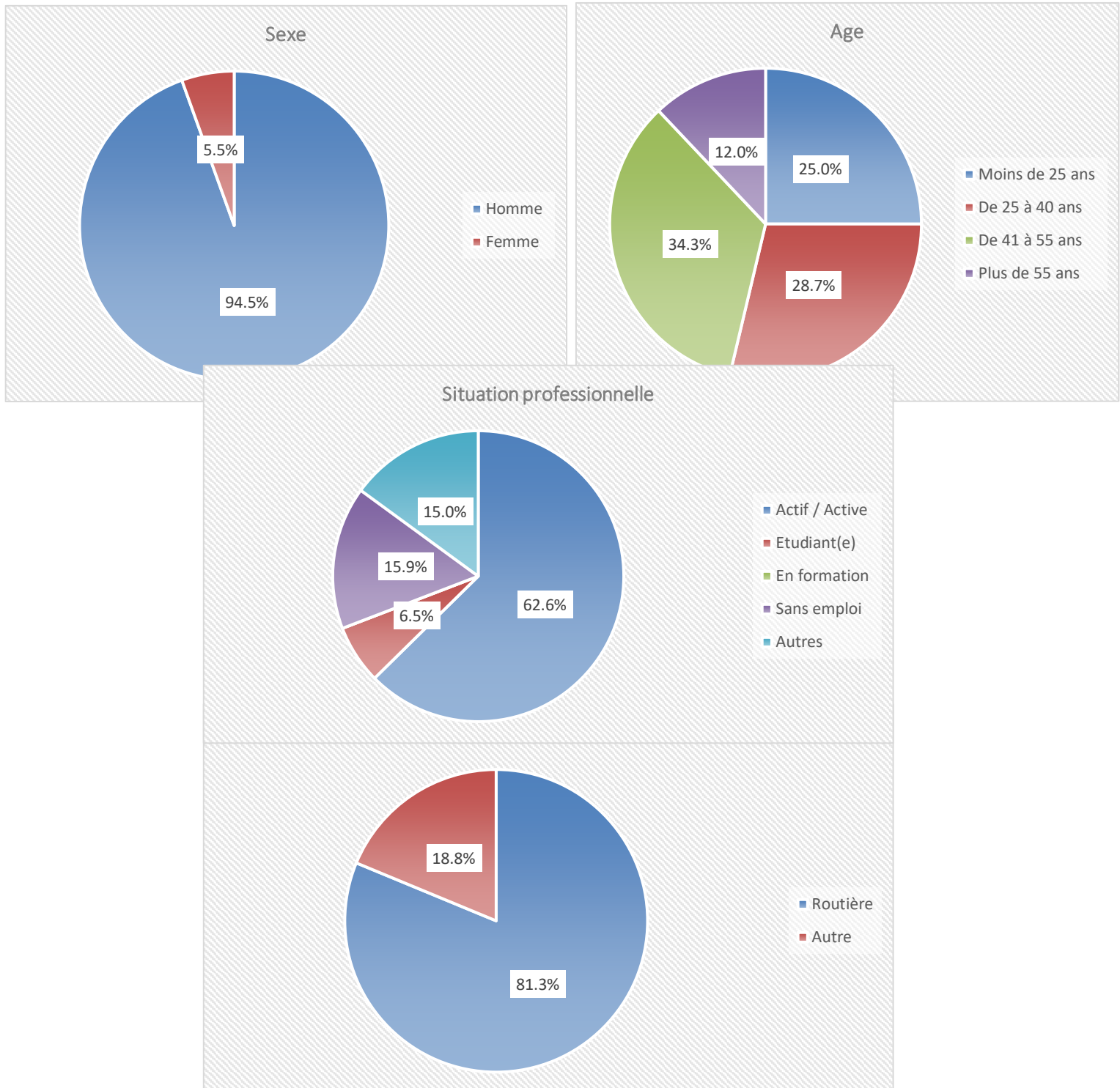
 loireadd.chargedemission@orange.fr

Secrétaire

GOUNON Lucie

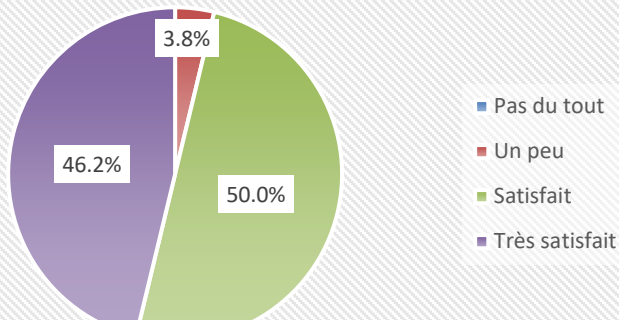
 loireadd.secretariat@orange.fr

Profils des participants

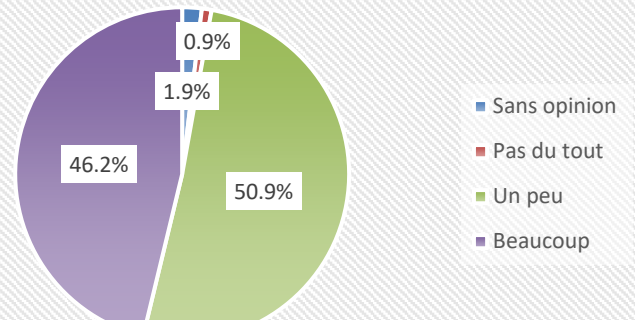


Satisfaction des participants

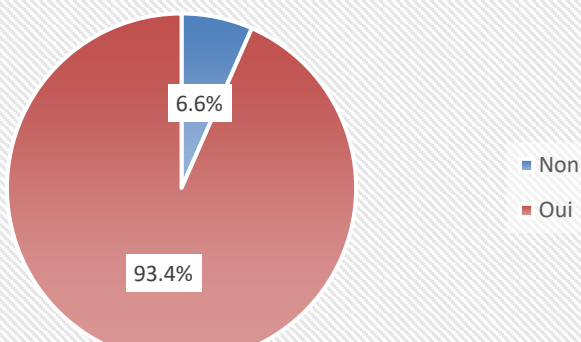
Etes-vous satisfait de l'information dispensée aujourd'hui ?



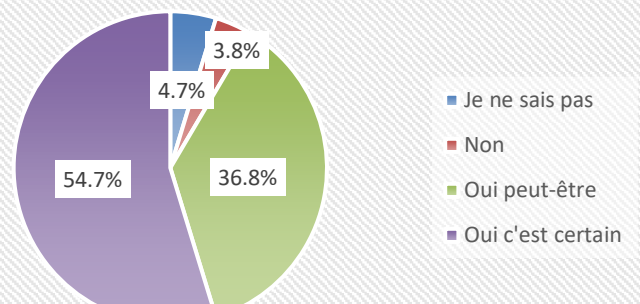
Cette séance a-t-elle amélioré vos connaissances sur le sujet ?



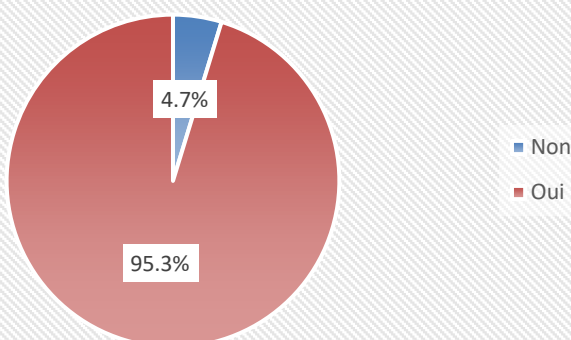
Les informations délivrées vous ont-elles permis de prendre conscience des risques liés à la consommation d'alcool ?



Cette séance d'information pourrait-elle vous encourager à modifier votre mode de consommation ? (Arrêt / Réduction / Avant conduite)

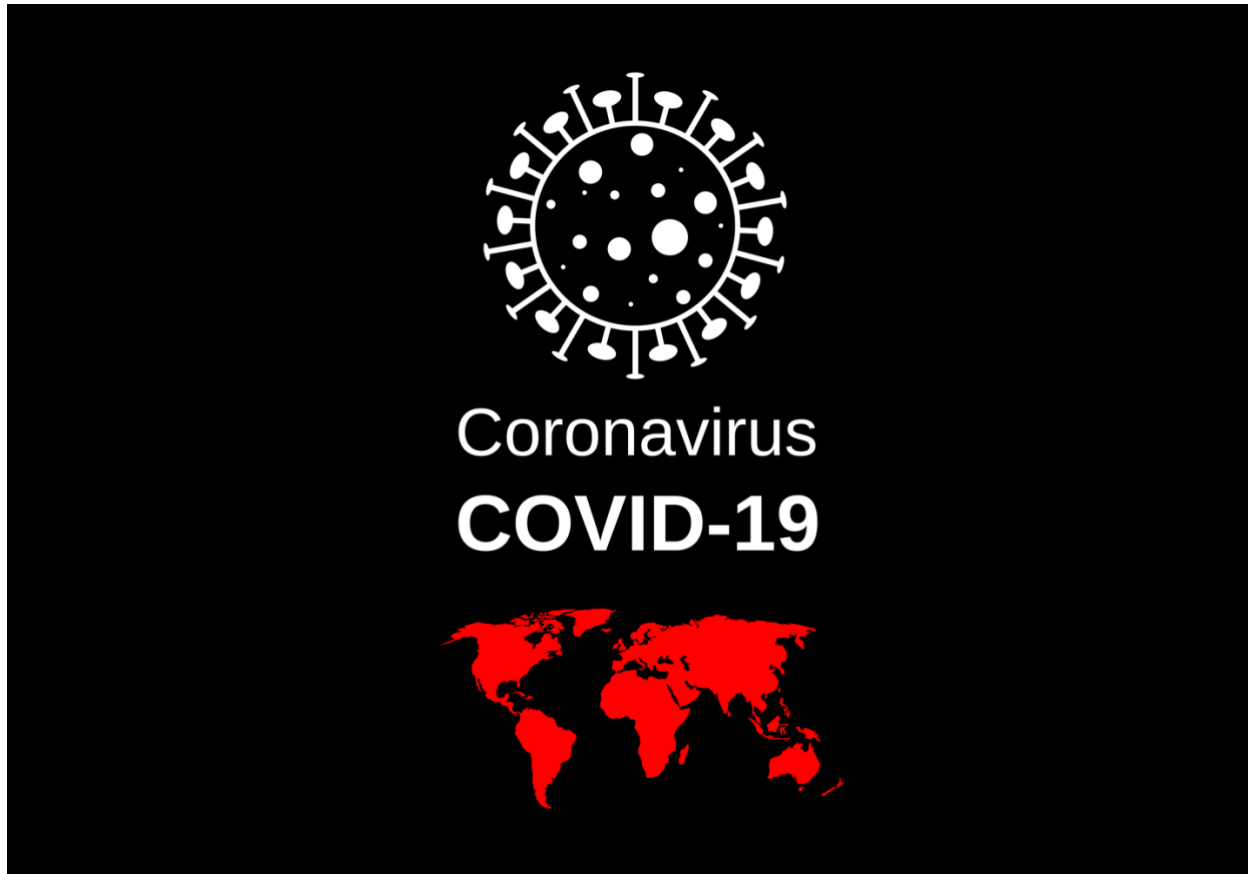


Pensez-vous que cette sensibilisation soit un bon dispositif dans le cadre de la prévention de la récidence ?



Ce qu'ils en disent...

- « Les intervenants ne sont pas dans le jugement, ce qui est très agréable »
- « J'ai appris beaucoup de choses que j'ignorais »
- « Ce genre de rencontre devrait être obligatoire pour tous les publics (entreprises, milieu scolaire..) »
- « Intéressant de voir les dosages et les calculs sur la consommation »
- « La séance est bien conçue de la sorte »
- « Bonne ambiance et surtout aucun jugement »
- « Enrichissant d'écouter les histoires de chacun »



En ces temps de confinement forcé pour beaucoup et de mobilisation forte au service des malades et des personnes vulnérables pour bon nombre d'entre vous, nous voilà contraints de revoir toute notre programmation.

De ce fait, toutes les activités à destinations des professionnels ou du public sont suspendues jusqu'à nouvel ordre :

- **Les Lundis de Loiréadd'** : Groupe hebdomadaire d'aide à l'arrêt du tabac
- **Les Rencontres Thématiques** : 19 Mars déjà annulée, 16 Avril et probablement le 14 Mai également
- **Prévention – Formation – Groupe de travail**
- **L'ensemble des mesures pénales** : Rencontre Prévention Récidive Alcool présentée ci-dessus, Stage santé justice/SPIP, Compositions Pénales et Ordonnances Pénales « stupéfiants »

INFOS PARTENAIRES

CONTINUITÉ DE SERVICE POUR LES CSAPA ET CAARUD



Centre d'Addictologie du Centre Hospitalier de Roanne

Toutes les consultations sont annulées jusqu'à nouvel ordre mais la continuité des traitements est assurée, en lien avec les pharmacies.

Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi au **04 77 44 38 69** et des téléconsultations peuvent être proposées.

Le CSAPA CAARUD de Roanne est ouvert tous les mardis toute la journée de 9h à 17h pour les consultations, la RDR&D et la domiciliation.

Une permanence téléphonique est assurée tous les jours au **04 77 70 11 25**



Le CSAPA du Forez à Montbrison et à Feurs

Toutes les consultations sont annulées et remplacées par des suivis par téléphone.

Si nécessaire les ordonnances sont envoyées par courrier/mail/fax soit directement aux pharmacies concernées, soit aux patients. Une permanence téléphonique est assurée tous les jours au **04 77 27 52 66 / 04 77 96 78 53**



Le CSAPA CAARUD RIMBAUD à Saint Etienne est ouvert tous les vendredis de 9h à 18h pour les consultations, la RDRD et la domiciliation. Une permanence téléphonique est assurée tous les jours au **04 77 21 31 13**



En ce qui concerne la RDR&D, nous avons mis en place des informations concernant la RDR par voie postale pour ceux qui ne pourraient pas se déplacer : ils appellent le **06 44 14 06 93** et peuvent être livrés dans les 72 h à l'adresse de livraison.

En tant que CSAPA référent pénitentiaire, nous sommes en lien étroit avec le SPIP et l'USN1 afin d'assurer au mieux la continuité des soins pour les personnes qui quittent actuellement la maison d'arrêt.

Les activités avec hébergement (Communauté Thérapeutique « Les portes de l'imaginaire » et ACT du Coteau) maintiennent des permanences physiques et téléphoniques.



Unité de Traitement de la Dépendance et des Toxicomanies (UTDT) à Saint Etienne : les consultations médicales sont réalisées par téléphone et les ordonnances sont faxées dans les pharmacies. La délivrance de traitement est réalisée sur place avec entretiens physiques si nécessaire, pour ceux qui habitent loin, il est possible d'appeler pour que des fax soient envoyés dans les pharmacies les plus proches.

un suivi psychologique est réalisé par téléphone.

Les nouveaux patients sont pris en charge selon un protocole établi.

Nous pouvons être appelés aux horaires d'ouverture habituels au **04 77 12 77 50**

Lundi 10h00 - 15h30

Mardi 10h00- 14h30

Mercredi 10h00 - 15h30

Jeudi 12h00 - 18h00

Vendredi 10h00- 15h30



CSAPA 42

CSAPA 42 à Saint Etienne

Toutes les consultations sont annulées jusqu'à nouvel ordre mais la continuité des traitements est assurée, en lien avec les pharmacies.

Une permanence téléphonique est assurée les mardis et jeudi **04 77 21 35 13**

CSAPA du Gier à Rive de Gier



Toutes les consultations sont annulées jusqu'à nouvel ordre mais la continuité des traitements est assurée, en lien avec les pharmacies.

Une permanence téléphonique est assurée par la secrétaire du CSAPA au **04 77 74 90 89**

Propositions d'entretiens téléphoniques avec travailleur social, psychologue et médecin (CSAPA et CJC) les jours d'ouverture habituels du CSAPA

Possibilité de nous joindre par mail : csapa.rivedegier@anpaa.asso.fr
et anpaa42@anpaa.asso.fr

LIEUX D'ECOUTE ET D'ACCUEIL



L'École des Parents et des Éducateurs de la Loire a fermé ses portes au public mais les permanences téléphoniques sont assurées. La psychologue de l'EPE 42 est disponible aux créneaux suivants:

- les lundis de 16h à 19h au : **07.83.28.69.44**
- les mardis de 16h à 19h au : **07 82 16 79 79**
- les vendredis de 14h à 17h par une conseillère conjugale et Familiale au **04 77 92 67 48**

Si besoin, des entretiens individuels pourront également être organisés par téléphone sur d'autres créneaux avec les parents, grands-parents et les plus grands enfants.

Par ailleurs, la médiatrice familiale assure également par téléphone l'entretien d'information. Pour cela, les personnes doivent contacter l'EPE42, nous avons réalisé le transfert d'appel sur la ligne habituelle: **04 77 92 67 48**



Point Accueil Écoute Jeunes LE COCON à Charlieu

Si vous avez besoin de parler de vos difficultés, des angoisses du confinement ou de toute autre problématique : les professionnels du Cocon sont joignables du Lundi au Jeudi de 14h à 18h par tél/SMS au **06 31 30 90 49** ou par mail lecocon42@gmail.com



Planning Familial 42 : Toutes les antennes du département sont fermées jusqu'à nouvel ordre sauf RDV pour le Planning Familial de Saint Etienne.

Permanence téléphonique au **04 77 25 24 91** du lundi au vendredi de 9h à 17h.



Loire Prévention Suicide est actuellement fermé au public.

Nous poursuivons par téléphone notre écoute au titre de la prévention du suicide, de la prise en compte du mal-être et élargissons notre intervention aux personnes en difficulté face au confinement. Merci de contacter le **06 84 58 67 39** (horaires habituels de bureau) Pour le secteur de Roanne, merci de privilégier le **06 45 72 99 29**.

Un RDV téléphonique vous sera proposé dans les meilleurs délais.



ACTIS L'accueil public est fermé jusqu'à nouvel ordre.

Pour nous joindre **04 77 41 66 99** (les messages du répondeur sont relevés chaque jour). Stéphane /veille ACTIS par téléphone/SMS au **06 37 22 15 28** / mail actis42@free.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux et les pages facebook ACTIS - Association ou ACTIS Infos LGBT+



la Maison des Adolescents de Roanne a mis en place une permanence téléphonique quotidienne de 13h à 18h au **07 61 07 01 03**

APPLI UTILE

Traducmed se met à jour (Grace au soutien de l'ARS Ile de France).

- La fiche d'explication COVID en 39 langues
- La fiche mesure barrière en 16 langues
- Les consignes de confinement en 7 langues (les autres suivront rapidement)

L'ajout de nouvelle phrase dans 16 langues pour parler au patient (*vous cliquez sur une phrase, elle est prononcée par l'ordinateur dans la langue du patient*), pas de contact avec le patient.

- **Les consignes d'accueil** (*mettez un masque ...*)
- **Rechercher les comorbidités** (*Est ce que vous avez du diabète*)
- **Rechercher les signes cliniques du COVID** (*Est-ce que vous êtes essoufflé ? Est-ce que vous avez de la fièvre ? Est-ce qu'il a de la fièvre ?...*)
- **Explication de l'examen clinique**
- **Les explications pour le patient** (vous devez rester à l'hôpital, je vais introduire un coton-tige dans votre nez, essayez de ne pas bouger ...)
- **Des phrases pour la question des soins palliatifs** (nous lui donnons tous les soins nécessaires, mais le problème est très grave, nous allons arrêter les soins, son état est trop grave ...)
- **Les consignes de surveillance et de confinement** (Vous devez rester chez vous et appeler le 15 en cas de difficulté respiratoire ; Surveillez votre température 2 fois par jour ...)

Il est disponible gratuitement et sans inscription. Merci de m'aider à faire circuler l'information.

Dr VANBELLE Charles [RESPECT 73](#) - [TRADUCMED](#)

Retrouvez-nous sur
www.loireadd.org



Puisque le confinement vient d'être officiellement prolongé jusqu'au 15 avril, je vous invite à nous suivre sur notre page Facebook LOIREADD et notre site internet.

Nous essayons de relayer au maximum les informations du secteur qui arrivent jusqu'à nous, et restons à votre service !

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos modifications d'horaires/jours de permanences ou d'ouverture

